

# MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

## ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

### 1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juin 2010
- 1.4 Dépôt du bordereau de la correspondance reçue en juin 2010
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Embauche Opérateur/Chauffeur service des travaux publics
- 1.7 Acceptation lettre d'entente # 3 et # 5 convention collective
- 1.8 Ajout police d'assurance de la municipalité
- 1.9 Avis de motion règlement d'emprunt travaux aqueduc rue St-Alphonse dans le cadre du programme PRECO
- 1.10 Inscription Séminaire annuel COMAQ
- 1.11 Directives clés municipales
- 1.12 Remboursement frais de déplacement

### 2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de juin 2010
- 2.2 Engagement de crédits juillet 2010
- 2.3 Emprunt temporaire – Assainissement des eaux usées par bassins aérés
- 2.4 Dépôt comptes à recevoir-taxes impayées au 30 juin 2010

### 3. Sécurité publique

- 3.1 Nomination Dominique Lavallée premier répondant
- 3.2 Nomination Shirin Delisle premier répondant

### 4. Transport et hygiène du milieu

- 4.1 Adjudication de contrat pour la fourniture d'équipements pour le camion de déneigement
- 4.2 Entériner adjudication de contrat de pièces et accessoires Aqueduc rue St-Alphonse
- 4.3 Appel d'offre travaux d'aqueduc rue St-Alphonse
- 4.4 Demande de repositionnement de borne partie du lot 22
- 4.5 Nomination comité de travail politique de reprise des chemins
- 4.6 Avis de motion règlement d'emprunt matériel roulant et équipements
- 4.7 Avis de motion Règlement visant la collecte des matières résiduelles et l'utilisation du site de l'Éco-Centre

### 5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Adoption du 1<sup>er</sup> projet du règlement 2010-495 : modifiant le règlement de zonage 1990-199 (date de consultation)
- 5.2 Autorisation émission constat d'infraction-règlement 2008-477

### 6. Loisirs et culture

- 6.1 Augmentation des frais de glace : Aréna Ville de St-Tite
- 6.2 Précision politique de rampe de mise à l'eau
- 6.3 Adoption plan de développement culturel
- 6.4 Inscription Journées de la Culture
- 6.5 Embauche agente de développement

## **7. Autres sujets**

7.1 Demande d'aide financière

*Aucun point*

7.2 Suivi demande à la Commission scolaire de l'Énergie-  
École le Sablon d'Or

7.3 Varia

7.3.1 Demande Mouvement Arc-en-ciel

7.3.2 Entériner inscription tournoi de golf du 40<sup>e</sup>

7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée

7.5 Levée de l'assemblée

-----

Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heures 30 minutes, le 5<sup>e</sup> jour du mois de juillet deux mille dix (5 juillet 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire

Marius St-Amant, conseiller

Daniel Roy, conseiller

Lise Méthot, conseillère

Ghislain Trépanier, conseiller

Réjean Gauthier, conseiller

Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h34), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2010-07-237**

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 5 juillet 2010 tel que modifié en ajoutant les points suivants et en laissant le point **VARIA** ouvert. :

7.3.3 Nettoyage plage PPVM

7.3.4 Modification politique traileur-dompeur- Eco-Centre

7.3.5. Programme P.E.P

7.3.6 Ouverture de poste – Inspecteur/chef d'équipe voirie et matières résiduelles

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juin 2010**

2010-07-238

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.4 Dépôt du bordereau de la correspondance reçue en juin 2010**

2010-07-239

**CONSIDÉRANT** le dépôt du bordereau de correspondance du mois de juin 2010 préparé par Mme Madeleine Hébert faisant état de la correspondance du mois devant être présentée au conseil ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de juin 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.5 Première période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 19h47

Fin : 20h00

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.6 Embauche Opérateur/Chauffeur service des travaux publics**

2010-07-240

**CONSIDÉRANT** les mises en candidatures reçues et les entrevues réalisées pour le poste d'opérateur/ chauffeur service des travaux public ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'engager :

M. Yves St-Amant pour le poste d'Opérateur/Chauffeur, service des travaux publics et M. Patrick Genest à titre d'Opérateur/Chauffeur, service des travaux publics-temporaire.

Le poste est à l'essai jusqu'au renouvellement de la convention collective et est sujet à la lettre d'entente #3.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.7 Acceptation lettre d'entente convention collective**

2010-07-241

**CONSIDÉRANT** que les lettres d'entente #3 et #5 ont été présentées aux employés de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance des conditions énoncées ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière

et le maire à signer la lettre d'entente # 3 ainsi que la lettre d'entente # 5 avec le Syndicat Canadien de la fonction publique.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.8 Ajout police d'assurance de la municipalité**

**2010-07-242**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a fait la révision de sa police d'assurance risques et responsabilités ;

**CONSIDÉRANT** la demande du comité de la Fête Estivale Inc. ainsi que l'analyse du dossier fait par l'assureur ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard de faire les modifications suivantes à la police d'assurance de la municipalité ;

- d'ajouter à titre d'assuré additionnel la Fête Estivale Inc. ;
- d'ajouter 2 000 000 \$ à la police d'assurance responsabilité soit 1 000 000 \$ à la charge de la municipalité et 1 000 000 \$ à la charge de la Fête Estivale Inc. Pour que la protection soit en vigueur chacune des parties défrayera 586 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.9 Avis de motion règlement d'emprunt travaux d'aqueduc rue St-Alphonse dans le cadre du programme PRECO**

**2010-07-243**

Ghislain Trépanier donne un avis de motion que le lors de la prochaine assemblée ou lors de toute autre assemblée subséquente, que ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement d'emprunt pour les travaux d'aqueduc rue St-Alphonse dans le cadre du programme PRECO.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.10 Inscription Séminaire annuel COMAQ**

**2010-07-244**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy d'autoriser l'inscription de madame Valérie Cloutier directrice-générale et secrétaire-trésorière au Séminaire annuel de la COMAQ qui aura lieu les 23 et 24 septembre 2010 à Bécancour. Les frais d'inscription au montant de 440 \$ plus les taxes et les frais de déplacements seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.11 Directives clés municipales**

**2010-07-245**

**CONSIDÉRANT** les procédures exigées par la Mutuelle d'assurance en particulier en cas de réclamation, il est important que seuls les employés municipaux aient les clés des différents bâtiments municipaux ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est primordial pour une municipalité d'être en mesure de connaître qui a accès aux salles à une date donnée ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est possible pour tous les utilisateurs des salles municipales d'obtenir les clés sur les heures régulières de bureau et qu'il est essentiel de fonctionner ainsi pour la bonne marche des activités ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables n'autorise aucune autre duplication de clés de ses bâtiments municipaux à d'autres fins que ses employés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.12 Remboursement frais de déplacement**

**2010-07-246**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu de rembourser les frais de déplacement pour la formation hygiène et salubrité soit un montant de 30 \$ de frais d'essence ainsi que les frais de 2 repas soit l'équivalent de 30 \$ par personne sous présentation de factures.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois de juin 2010**

**2010-07-247**

Il est proposé Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 juin 2010 au montant de 111 467.06 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 266 357.32 \$.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 juin 2010.

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

### **2.2 Engagements de crédits – juin 2010**

**2010-07-248**

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

#### **1. Sécurité publique**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Budget</b>
Lance 2 ½ pouces débit variable (95/250 GPM)	497 \$	Incendie : Vêtements, pièces et accessoires
Radio de communication Premier Répondant	650 \$	Budget investissement : Sécurité publique

#### **2. Transport**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Budget</b>
Signalisation (pour travaux d'infrastructures)	5 000 \$	Budget investissement : Aqueduc 2010

#### **3. Loisirs et culture**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Budget</b>
Distributeur à papier essuie-main et savon pompe	100 \$	Pièces et accessoires salles

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **2.3 Emprunt temporaire – Assainissement des eaux usées par bassins aérés**

**CONSIDÉRANT** que l'article 1093 du *Code municipal* mentionne qu'une municipalité peut contracter un emprunt temporaire pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt ;

**2010-07-249**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables décrète un emprunt temporaire à la Caisse populaire de l'Ouest de Portneuf pour un montant non supérieur à 3 325 072 \$ pour les travaux d'assainissement des eaux usées par bassins aérés, tel que décrété par le règlement 2010-494 et approuvé par le MAMROT en juin 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**2010-07-250**

### **2.4 Dépôt comptes à recevoir-taxes impayées au 30 juin 2010**

Le conseil accepte le dépôt de la liste des comptes à recevoir pour taxes impayées en date du 30 juin 2010. Le montant des taxes impayées pour le premier versement de 2010 et les sommes impayées antérieures s'élèvent à 56 636.45 \$. On compte 102 fiches ayant un solde de plus de 10 \$.

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Nomination Dominique Lavallée - Premier répondant**

**2010-07-251**

Il est proposé par Réjean Gauthier appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que ce conseil nomme madame Dominique Lavallée premier répondant de la municipalité de Lac-aux-Sables suite à la réussite de la certification de Premier Répondant.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3.2 Nomination Shirin Delisle - Premier répondant**

**2010-07-252**

Il est proposé par Aline Ménard appuyé par Réjean Gauthier et résolu que ce conseil nomme madame Shirin Delisle premier répondant de la municipalité de Lac-aux-Sables suite à la réussite de la certification de Premier Répondant.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **4. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU**

### **4.1 Adjudication de contrat pour la fourniture d'équipements pour le camion de déneigement**

**2010-07-253**

**CONSIDÉRANT** qu'après l'ouverture des soumissions la municipalité a remarqué que certaines exigences n'étaient pas suffisamment claires pour l'élaboration des équivalences du devis et avait pu susciter une mauvaise compréhension ;

**CONSIDÉRANT** les informations reçues du Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire sur différentes dispositions législatives ainsi que du représentant légal de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier de rejeter les soumissions reçues et de recommencer le processus d'appel d'offres en ajoutant les précisions nécessaires au devis descriptifs.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**4.2 Entériner adjudication de contrat de pièces et accessoires Aqueduc rue St-Alphonse**

**2010-07-254**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres pour le contrat de pièces et accessoires Aqueduc rue St-Alphonse ;

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 16 juin 2010 soit ;

<b>Nom</b>	<b>Montant avec taxes</b>
Réal Huot	83 040.69 \$
Emco	84 151.86 \$
Wolseley	81 413.80 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant et résolu d'entériner le contrat de pièces et accessoires Aqueduc rue St-Alphonse à Wolseley pour un montant de 81 413.80 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**4.3 Appel d'offre travaux d'aqueduc rue St-Alphonse**

**2010-07-255**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la municipalité autorise la firme Pluritec à procéder à l'appel d'offre pour les travaux d'aqueduc de la rue St-Alphonse portion à contrat selon les plans et devis préparé sous la supervision de M. Michel Bérubé ingénieur. L'appel d'offre sera publié le samedi 10 juillet 2010.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers

**4.4 Demande de repositionnement de borne partie du lot 22**

**2010-07-256**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant et résolu que le conseil offre la possibilité aux propriétaires du 133 et du 135 rue Bourassa la possibilité de faire remettre la borne cadastrale délimitant les deux propriétés. Conditionnellement à ce que les propriétaires acceptent que le paiement des honoraires soit réparti en parts égales entre les parties et la municipalité.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers

**4.5 Nomination comité de travail politique de reprise des chemins**

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de nommer messieurs Yvan Hamelin, Daniel Roy, Réjean Gauthier et Marius St-Amant sur le comité de travail de la révision de la politique de reprise des chemins.

**2010-07-257**

ADOPTÉE à la majorité des conseillers

#### **4.6 Avis de motion règlement d'emprunt matériel roulant et équipements**

2010-07-258

Ghislain Trépanier donne un avis de motion que le lors de la prochaine assemblée ou lors de toute autre assemblée subséquente, que ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement d'emprunt relatif à l'achat de matériel roulant et équipements

#### **4.7 Avis de motion Règlement visant la collecte des matières résiduelles et l'utilisation du site de l'Éco-Centre**

2010-07-259

Daniel Roy donne un avis de motion que le lors de la prochaine assemblée ou lors de toute autre assemblée subséquente, que ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement visant la collecte des matières résiduelles et l'utilisation du site de l'Éco-Centre.

### **5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Adoption du premier projet de règlement 2010-495 modifiant le règlement de zonage 90-199 pour ajouter des usages dans les zones 72Rb et 102Cb**

2010-07-260

**ATTENDU QUE** la municipalité peut modifier sa réglementation en matière de zonage ;

**ATTENDU QUE** les zones 72 et 102 ne permettent pas certains usages commerciaux et industriels limitant ainsi la création de petites entreprises ;

**ATTENDU QUE** la modification apportée contient des objets nécessitant l'approbation des personnes habiles à voter ;

**ATTENDU QUE** des avis de motion du présent règlement ont été préalablement donnés lors des séances du 3 mai 2010 et du 7 juin 2010 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu, que :

- le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le premier projet de règlement portant le numéro 2010-495 modifiant le règlement de zonage 90-199 pour ajouter des usages dans les zones 72Rb et 102Cb.
- Que le conseil tienne la consultation publique relatif à ce règlement le 2 août 2010 à 19 h.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **5.2 Autorisation émission constat d'infraction – règlement 2008-477**

2010-07-261

**CONSIDÉRANT** que la protection de l'environnement est essentielle ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a adoptée plusieurs règlements contenant des dispositions relatives à la protection de l'environnement dont le règlement de zonage 90-199 et le règlement sur la renaturalisation des berges 2008-477 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est important que les règlements soient respectés ;

**CONSIDÉRANT** que malgré plusieurs rencontres, lettres et échanges, certains propriétaires n'ont pas effectués les correctifs demandés et demeurent donc en infraction ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu d'autoriser l'inspectrice en bâtiment et environnement et l'inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement à émettre des constats d'infractions relatifs au règlement 2008-477 portant sur la renaturalisation des berges et au règlement de zonage 90-199 sur les dispositions relatives aux rives et au littoral, et à poursuivre les procédures judiciaires au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **6. LOISIRS ET CULTURE**

### **6.1 Augmentation des frais de glace : Aréna Ville de Saint-Tite**

**2010-07-262**

**CONSIDÉRANT** les informations reçues du service des Loisirs de la Ville de Saint-Tite ;

**CONSIDÉRANT** que l'Aréna génère très peu de revenus de sources externes ce qui par conséquent fait augmenter les frais de glace des résidents de l'extérieur ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables maintienne le statu quo pour l'année 2010-2011 en adhérant à l'entente proposée par la Ville de Saint-Tite mais demande que la Ville de Saint-Tite voit à rentabiliser davantage les services de l'Aréna par d'autres sources que celles d'augmenter les tarifs des utilisateurs externes pour les années subséquentes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6.2 Précision politique de rampe de mise à l'eau**

**CONSIDÉRANT** la politique de gestion de la rampe de mise à l'eau du Parc de-la-pointe-du-vieux-moulin ;

**2010-07-263**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot et résolu que le site soit fermé à partir de 19:00 lorsqu'il n'y a plus de voitures dans le stationnement et dans les cas de mauvaise température. Les blocs sanitaires du parc et du quai municipal seront également fermés à 19:00 lors de ces conditions.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6.3 Adoption plan de développement culturel**

**2010-07-264**

**CONSIDÉRANT** certaines actions prioritaires du Plan de diversification et de développement de Lac-aux-Sables, soit :

- développer un sentiment d'appartenance et de fierté pour les résidents
- attirer les clientèles touristiques et excursionnistes;
- augmenter la visibilité et l'attraction de Lac-aux-Sables;

**CONSIDÉRANT** le projet de Politique culturelle de la MRC de Mékinac;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité adhère au réseau Villes et Villages en Santé et qu'un des axes permettant le développement global municipal « De nombreuses activités sociales, sportives et culturelles encouragent les citoyens à être actifs et à se maintenir en santé »;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est membre du réseau Les Arts et la Ville;

**CONSIDÉRANT** qu'il est démontré que les activités culturelles ont des impacts économiques;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de participer à la vitalité culturelle de la Mauricie;

**CONSIDÉRANT** une des pistes d'orientation de Culture Mauricie, « Favoriser l'émergence et soutenir le développement d'activités culturelles dans les milieux peu pourvus à ce chapitre, notamment en milieu rural », entre autre dans Mékinac au cours de la prochaine année;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'adopter le plan de développement culturel daté de juin 2010 et de confier la responsabilité de sa mise en place à madame Aline Ménard, conseillère.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **6.4 Inscription - Journées de la Culture**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est membres du réseau Les Arts et la Ville;

**2010-07-265**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Lise Méthot et résolu d'inscrire la Municipalité à l'Activité des Journées de la Culture les 25 et 26 septembre 2010 et de nommer madame Aline Ménard responsable de cette activité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **6.5 Embauche agente de développement**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a obtenu une subvention pour l'embauche d'une agente de développement pour l'été 2010 ;

**2010-07-266**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu d'entériner l'embauche de madame Marie-Andrée Paquin à titre d'agente de développement en date du 28 juin 2010 pour une période de 8 semaines selon les conditions du programme Carrières Été.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

*Aucun point*

## **7.2 Suivi / Demande à la Commission scolaire de l'Énergie-École le Sablon d'Or**

**2010-07-267**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables adopte une motion de remerciement à l'Attention de la Commission scolaire de l'Énergie pour le suivi du dossier réalisé dans le cadre du transfert des élèves de la 4<sup>e</sup> année de l'école le Sablon d'Or. Le conseil souligne l'écoute et la compréhension de la situation du Conseil des Commissaires, de la direction générale ainsi que la direction des Services éducatifs.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **7.3 Varia**

### **7.3.1 Demande Mouvement Arc-en-ciel**

**2010-07-268**

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu d'autoriser le Mouvement Arc-en-ciel à stationner à la Pointe-du-Vieux Moulin, gratuitement le 9 juillet 2010 les 3 véhicules servant à déplacer les participants à la journée d'activités.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7.3.2 Entériner inscription tournoi de golf du 40<sup>e</sup>**

**2010-07-269**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu d'entériner l'inscription de 4 joueurs au tournoi de golf du 40<sup>e</sup> anniversaire du Club de golf le St-Rémi pour un montant total de 100 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7.3.3 Nettoyage plage PPVM**

Une personne de l'assistance demande si la berge de la Pointe du Vieux Moulin sera nettoyée. Le conseil répond qu'elle sera nettoyée par les préposés de la Pointe du Vieux Moulin lors des journées moins achalandées.

### **7.3.4 Modification politique remorques basculantes - Eco-Centre**

Un citoyen demande de connaître le règlement sur l'utilisation des remorques basculantes sur le site de l'Éco-Centre. Le maire et la directrice-générale explique que présentement les politiques appliquées à l'Éco-Centre découlent des orientations du plan de gestion des matières résiduelles ainsi que des façons de faire dans l'ensemble des Éco-Centres de la Mauricie. De plus, le conseil a mis en place l'affichage adéquat pour expliquer la gestion de l'Éco-Centre.

Le maire informe également que suite à cette politique le conseil adoptera un règlement à ce sujet lors d'une séance ultérieure.

### **7.3.5. Programme P.E.P**

Un membre de l'assistance demande si la municipalité a prévu de trouver un remplaçant à Garage Danny Morin pour le suivi du programme de prévention et d'entretien préventif (P.E.P). Le conseil répond que la municipalité tente d'obtenir le service à Lac-aux-Sables afin de diminuer les coûts potentiels de ce service. Une entente devrait être conclue sous peu.

**7.3.6 Ouverture de poste – Inspecteur/Chef d’équipe voirie et matières résiduelles**

**2010-07-270**      **CONSIDÉRANT** les nouvelles tâches à exécuter relatifs aux services municipaux ;

**CONSIDÉRANT** l’approbation de la lettre d’entente no 5 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard d’afficher le poste d’inspecteur chef d’équipe voirie et matières résiduelles selon les règles en vigueur dans la convention collective.

**ADOPTÉE** à l’unanimité des conseillers

**7.4 Période de questions – Parole à l’assemblée**

Début :            20H32

Fin :                21H11

**7.5 Levée de l’assemblée**

**2010-07-271**      Les sujets à l’ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la séance soit levée à 21h12.

\_\_\_\_\_  
M. Yvan Hamelin,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière